



Chute sur une voie de la gare

Par **Michelle321**, le **27/04/2022** à **18:26**

Bonjour,

Le 24 mars 2022 , je suis tombée sur le quai de la gare en allant vers mon train, à cause d'une personne qui m'a coupé le passage. Ce monsieur tirait une valise que je n'ai pas vue et je suis donc tombée par dessus la valise. Je suis tombée sur le pouce. Ce monsieur est parti sans me parler ce sont des contrôleurs et usagers qui m'ont aidée à me relever. Je pensais que ce n'était pas grave. Finalement j'ai été opérée le 8 avril et je dois maintenant porter une attelle jusqu'au 12 mai, date du prochain RV avec le chirurgien.

que puis-je faire par rapport à la SNCF ?
Je vous remercie.

Michelle

Par **Marck.ESP**, le **27/04/2022** à **19:00**

Bonsoir

Cela ne servira à rien si la sncf n'est pas en cause .

Avez vous les coordonnées des témoins, de la personne à la valise ?

Par **Chaber**, le **27/04/2022** à **19:03**

bonjour

A lire votre description de l'accident la responsabilité de la SNCF ne peut être recherchée. De même celle du porteur de la valise